



Raphaël Cavin

Secrétaire du Comité de Direction

Aux destinataires

Par e-mail

Numéro / Référence : RC

Lutry, le 2 juillet 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE – Désignation des représentants du nouveau Comité de direction (CODIR) de la Police Lavaux (APOL) pour la législature 2021-2026.

Après avoir été désignés par leur commune, les Municipaux de police de Lutry, Bourg-en-Lavaux, Puidoux, Rivaz, St-Saphorin et Chexbres ont été assermentés, le 1^{er} juillet 2021, par le Préfet du District Lavaux-Oron, M. Daniel FLOTRON.

Les municipalités des 6 communes partenaires ont désigné leurs représentants au sein l'organe exécutif de la Police Lavaux. Le CODIR voit l'arrivée de 2 nouveaux représentants, Monsieur Patrick SUTTER pour Lutry et Monsieur Serge TETTONI pour Puidoux. Afin de garantir une continuité dans la direction de l'association, la présidence du CODIR est conservée temporairement par Jean-Paul DEMIERRE, Municipal de police de Bourg-en-Lavaux. Dès le 1^{er} janvier 2022, la présidence sera reprise par le Municipal Patrick SUTTER, délégué de la Commune de Lutry.

Dès le 1^{er} juillet 2021, la composition du nouveau CODIR de la Police Lavaux est la suivante :

Commune de Bourg-en-Lavaux	Jean-Paul DEMIERRE	Président du CODIR (jusqu'au 31.12.2021)
Commune de Lutry	Patrick SUTTER	Membre du CODIR (dès le 1 ^{er} janvier 2022, reprise de la présidence)
Commune de Puidoux	Serge TETTONI	Membre du CODIR
Commune de Rivaz	Christophe CHAPPUIS	Membre du CODIR
Commune de St-Saphorin	Mauro CONTARDO	Membre du CODIR
Commune de Chexbres	Jean-François CHEVALLEY	Membre du CODIR

Renseignements complémentaires :

- Monsieur le Président Jean-Paul Demierre, Municipal de police de Bourg-en-Lavaux, +41 76 391 77 81, jean-paul.demierre@b-e-l.ch
- Raphaël Cavin, Secrétaire du CODIR, +41 21 791 11 21, contact@apol.ch

